

Projet de visioparloirs avec les clients détenus au Centre Opérationnel Nord (ci-après « *CO-Nord* »)

Ce projet est réservé aux clients provenant du CO-Nord comparaisant en salle 307 à 14 h 30 ou dès que possible le samedi en matinée. L'accès à la clientèle détenue du CO-Nord par visioparloirs est possible tous les jours de la semaine entre 9 h 15 et 11 h.

Modalités

- Téléphonnez au CO-Nord au 514 280-0580 et demandez à l'agent de soutien d'amener le client dans une des salles de visioparloir du CO-Nord qu'il a identifiée;
- Le code d'accès au local 4.04A du Palais de justice de Montréal est : 8246;
- Les instructions pour l'utilisation du visiophone sont affichées au mur du local 4.04A juste à côté des appareils;
- Établissez la communication avec le local désigné par l'agent de soutien;
- Les visioparloirs cessent de fonctionner au plus tard à 11 h, heure maximale pour le départ des détenus en direction du Palais de justice de Montréal.

Certains délais sont susceptibles de se produire avant que les clients soient amenés en salle de visioparloirs, car les policiers qui traitent les demandes sont également affectés au bertillonnage ou à d'autres urgences du centre opérationnel.